

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 46 (1901)
Heft: 10

Artikel: Les manœuvres dans le massif de la Tête-Noire
Autor: Feyler, F.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-337892>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES MANŒUVRES
DANS
LE MASSIF DE LA TÊTE-NOIRE

Avec une carte et deux photographies.

Les journaux quotidiens ont publié des articles plus ou moins détaillés sur les manœuvres qui, du 2 au 5 septembre, ont eu pour terrain le massif montagneux à l'est des forts de Saint-Maurice.

Nous ne voulons pas, après eux, rééditer un récit qui ne présenterait plus, pour la majorité de nos lecteurs, l'intérêt de la nouveauté. Toutefois, il reste à glaner, dans les exercices de ces quatre journées, quelques enseignements d'une portée exclusivement militaire. Il peut être profitable de les rechercher.

Inutile d'ajouter qu'en le faisant nous n'entendons pas poser pour la critique infaillible. Nous exposons des opinions et nos camarades, plus directement intéressés, qui ont exercé des commandements au cours de ces manœuvres, ne nous en voudront pas de les exposer sans ambages. La *Revue militaire suisse* poursuit un but d'instruction mutuelle; elle ouvre ses pages de la façon la plus large à la discussion; ils n'auront pas besoin d'invoquer la loi pour jouir d'un droit de réponse que nous serons heureux de les voir exercer.

* * *

Conformément au nouvel usage, les deux détachements portaient la désignation de « détachement rouge » et de « détachement blanc ». Le premier, sous les ordres du lieutenant-colonel Ribordy, commandant du fort de Dailly, comprenait une partie de la garnison de Saint-Maurice, savoir le 12^e bataillon de fusiliers (major Delacoste), la compagnie de canonniers n° 8 (capitaine Rosselet), la compagnie d'observateurs

n° 3 (premier-lieutenant Guibert), la compagnie de mitrailleurs n° 3 (capitaine Brémond), la compagnie de sapeurs de fortresse n° 3 (capitaine Grobet), un détachement sanitaire (capitaine-docteur Chatelanat), un détachement de transport. Notons en passant que le recrutement, commencé il y a peu d'années, des troupes de fortresse n'a pas encore permis de porter les effectifs aux chiffres réglementaires.

Le « détachement blanc » avait été placé sous les ordres du lieutenant-colonel Bourquin. Il comprenait les bataillons de carabiniers 1 (major de Meuron) et 2 (major Bitterlin), et le groupe des batteries de montagne 1 et 2 (major de Planta).

Le colonel-brigadier Geilinger, commandant des fortifications de Saint-Maurice, dirigeait les exercices avec l'assistance, comme juges de camp, des officiers supérieurs des forts.

Le thème général, valable pour les quatre jours de manœuvres, est traduit par les ordres suivants :

Sion, le 1^{er} septembre 1901, 5 h. s.

Ordre au détachement blanc (du Haut-Rhône).

1. Les fortifications de Saint-Maurice (rouge) sont armées et occupées.
2. Les colonnes du corps blanc ont pénétré en Suisse par le Simplon et le Grand-Saint-Bernard. Les têtes ont atteint Leytron, Sion et Martigny.

La colonne du Simplon se scinde en trois détachements :

Détachement du Sanetsch.

»	»	Pas-de-Cheville.
»	»	Haut-Rhône.

3. Le détachement blanc (du Haut-Rhône) marche le 2 septembre après midi, par les hauteurs au sud de la ligne Dent-de-Morcles-Haut-de-Cry, sur le col du Demètre.
4. Rapports à Sion.

Commandant du corps blanc.

N.

Dally, le 1^{er} septembre 1901, 5 h. s.

Ordre au détachement rouge (Saint-Maurice).

1. De fortes colonnes de l'armée blanche ont pénétré en Suisse par le Simplon et par le Grand-Saint-Bernard. Leurs têtes ont atteint Sion et Martigny.
2. Les fortifications de Saint-Maurice sont armées et occupées par leur garnison normale (en partie supposée). Une brigade d'infanterie landwehr et deux batteries d'artillerie de montagne rouges sont arrivées à Gryon (supposé). La ligne Portail-de-Fully-Diabley est occupée par le bataillon 104 L. I. (supposé).

3. Le détachement rouge empêche l'ennemi de gagner les hauteurs entre la chaîne du Haut-de-Cry et la montagne de Fully.
4. Rapports à Dailly.

*Commandant des fortifications
de Saint-Maurice,*

Colonel-brigadier GEILINGER.

Du contenu de ces ordres, ainsi que de la composition des détachements, il ressort que l'on a tenu compte, cette année-ci, des principales observations faites l'année dernière au Gothard.

Premièrement, on a supprimé la cavalerie. Elle avait prouvé son inutilité sur la grande route d'Urseren ; sur les pâturages rocheux et dans les éboulis du massif de Morcles, elle n'aurait même pas trouvé la largeur d'une route où faire avancer ses colonnes de marche.

Secondement, l'action a été portée hors du rayon de tir des forts ; les canons de Dailly et de Savatan n'ont pas pris part aux combats ; ainsi ont été évitées les invraisemblances relevées à Rossmetlen.

Les effectifs en présence ont aussi été moins forts qu'au Gothard. Il a fallu tenir compte des difficultés exceptionnelles du ravitaillement. Le terrain des forts de Saint-Maurice n'est pas favorisé comme celui du Gothard de la proximité de belles routes postales le traversant dans toute sa longueur. Fait plus grave, l'eau est rare une fois la neige fondu. Cette circonstance, jointe à la complication des transports, limite la liberté des mouvements d'une troupe tentant l'attaque des forts de Saint-Maurice depuis la vallée du Rhône.

Les marches d'approche furent exécutées le 2 septembre.

De grand matin, le détachement rouge quitta Savatan et Dailly et s'avança à la rencontre de l'ennemi par le Haut-d'Arbignon, le Creux-de-Dzéman, le col de Gorgea, pour camper le soir sur la rive nord du lac supérieur de Fully.

Pour ce détachement, le ravitaillement s'effectua depuis les forts. Une colonne de mulots transporta les vivres et le bois jusqu'au Chalet Neuf, à l'entrée du Creux-de-Dzéman. De là, jusqu'à Sorniot, sur la montagne inférieure de Fully, des porteurs civils firent le nécessaire. Sorniot fut, jusqu'au 4 septembre au soir, la place de distribution et le poste de secours du détachement rouge.

Le détachement blanc, dont l'avant-garde — deux compagnies des carabiniers 1 — était à Ardon, quitta la vallée le

soir, à 1 heure, pour monter par Chamoson-Grugnay-Ovronnaz, où il établit son bivouac. Les hommes avaient revêtu la capote. Ils portaient, roulée sur le sac, la nouvelle tente de campagne. Ils étaient munis de deux rations de réserve pour les journées du 2 au 3 et du 3 au 4. Un convoi devait leur apporter la ration du 4 au 5, le soir du 3, au bivouac. Nous parlerons plus tard des incidents qui marquèrent l'organisation de ce convoi.

Le soir de cette première journée, les avant-postes des deux partis furent : pour le détachement Ribordy, sur la ligne des cols et passages entre la Tite-à-Sery, à l'extrême-gauche, et le sentier de Lousine, au sud de la Dent-de-Fully, à la droite. Ces passages sont : le col de Fenestral (2506 m.), où fut établie une compagnie ; le col, innommé sur la carte, qui sépare le Fenestral du Grand-Chavalard (2591 m.) ; la troupe des forts l'appelle le Faux-Col ou le col du Chavalard ; il reçut un poste de sous-officiers. Enfin, le sentier de Lousine (2076 m.) ; un peloton de fusiliers y fut détaché.

Les canonniers et les sapeurs de forteresse avaient reçu l'ordre de s'arrêter au Demètre, éperon rocheux qui s'avance sur la montagne de Fully, au sud du col de Gorgea. Là, avaient été hissées les jours précédents les quatre bouches à feu de la compagnie. Cet éperon commande la montagne de Fully, mais il a le désavantage d'être légèrement dominé par le col du Fenestral. Le lieutenant-colonel Ribordy avait décidé en conséquence, si le temps lui en était laissé, de faire transporter sa batterie plus haut, sur les rochers de Corgneules, à une altitude un peu plus élevée que le col. Les sapeurs furent adjoints aux canonniers pour l'exécution de ce difficile et pénible travail. Ils l'exécutèrent, à grand renfort de coups de mine et d'escalades, pendant les journées du 3 et du 4.

Le détachement Bourquin, le 2 au soir, établit ses avant-postes sur la ligne Saille-Grand-Creuse-Tzou.



Le lendemain, les têtes des colonnes se rencontrèrent, vers 6 heures du matin, au Grepon-Blanc et Tête-Termine, entre le Grand-Pré et le Petit-Pré. Le détachement rouge avait franchi le col de Fenestral en une seule colonne et, tandis que la pointe d'avant-garde arrivait au Grepon-Blanc, les deux dernières compagnies du gros et les mitrailleuses étaient à la hauteur de Blettaz-d'en-Luey.

Le lieutenant colonel Bourquin avait fractionné son détachement, plus spécialement le carabiniers 2, en plusieurs colonnes. Il craignait l'occupation de la Seya par l'ennemi, occupation qui l'aurait mis dans un grand embarras, car de là on commande largement tout le terrain jusqu'à Ovronnaz. Il avait donc envoyé une compagnie à sa gauche par Tzou-la Seya-Petit-Pré ; une seconde compagnie par Grand-Creuse-Petit-Pré ; une troisième par Bougnonnaz-Petit-Pré ; enfin, le reste du détachement, carabiniers 1, le groupe d'artillerie et la dernière compagnie du bataillon 2, par Bougnonnaz, puis direction sur le petit col, très étroit, qui, au haut d'une pente escarpée, sépare le rocher du Châtillon du Six à Germain.

La première de ces colonnes qui prit le contact fut celle arrivant de Bougnonnaz sur Petit-Pré. La précédent, avait passé une patrouille d'officiers qui s'avança au-dessus de Tête-Termine puis descendit sur le Grepon-Blanc. De là, elle aperçut la pointe de l'ennemi à 600 m. environ en avant ; ses sept hommes se mirent à terre et ouvrirent un feu de magasin sur cette pointe. Celle-ci s'empressa de déployer, la compagnie de tête serra sur elle, et la patrouille d'officiers dut se replier. Elle fut recueillie par la compagnie arrivant de Bougnonnaz.

Les deux têtes s'aperçurent simultanément et déployèrent aussitôt. Toutefois, le feu ne fut pas ouvert en même temps. La compagnie du bataillon 12 qui s'avancait en colonne par un, avec des intervalles réguliers d'homme à homme, se déploya en bon ordre, et dans le minimum de temps. Elle eut immédiatement tous ses fusils en ligne. La compagnie de carabiniers au contraire, mal accoutumée à la marche en montagne se déploya en essaim ; si bien que ses fusils n'entrèrent en ligne que les uns après les autres, et beaucoup plus lentement que chez l'adversaire. Cette compagnie n'en continua pas moins à avancer peu à peu jusqu'à 200 m. de l'ennemi ; c'est à cette distance que se poursuivit le combat lent.

Peu après, de chaque côté, une compagnie vint prolonger la ligne de feu ; du côté rouge la première compagnie du gros, du côté blanc la compagnie arrivant de Grand-Creuse.

Pendant ce temps, le lieutenant-colonel Ribordy avait changé la direction de marche des compagnies de son gros qui se trouvaient encore au haut de la combe du col. Les deux compagnies du 12 furent envoyées vers la gauche, par les pentes inférieures de la Tite-à-Sery, direction Luys-Fleuriaz. Les

mitrailleurs — moins une section qui, le matin, avait été détachée depuis le bivouac pour renforcer le peloton d'occupation de Lousine — longèrent à droite le bas des rochers du Six Dédoz, direction les pentes nord du Château. Ils arrivèrent là, après une heure et demie de marche, juste pour entendre le signal de la cessation de la manœuvre ; ils n'ouvrirent pas le feu.

Le lieutenant-colonel Bourquin, informé des mouvements de l'infanterie ennemie sur Luys-Fleuriaz s'empressa de détacher une compagnie du bataillon de carabiniers 1, avec une batterie, par les pentes nord du Six à Germain. Avec les quatre autres compagnies de sa colonne principale et la seconde batterie, il continua à gravir les rampes du Châtillon. Comme sa tête arrivait à 400 m. environ du petit col, ayant encore 80 m. d'altitude à franchir, une section ennemie vint couronner la crête et ouvrit un feu violent. Cette section avait quitté la ligne de feu du bataillon 42 à Tête-Termine, et, par une marche de flanc, avait gagné le petit col.

La compagnie de tête des carabiniers 1 riposta aussitôt. Les autres compagnies serrèrent peu à peu, avançant en colonnes par un plus ou moins régulières. La batterie de montagne prit position sur un petit contrefort boisé au-dessus de Bougnonnaz, à 5 ou 600 m. au delà de la ligne des tirailleurs.

Quand les premières réserves des carabiniers 1 eurent pu avancer, la ligne de feu prononça un mouvement en avant. Les juges de camp l'interrompirent, estimant que la montée en masse aussi profonde n'était pas possible. Le commandant du bataillon 1 fit alors déployer de nouvelles unités à gauche et à droite, dans les pierriers longeant les pentes du Six à Germain et de Châtillon. Quand ce déploiement fut achevé, la marche en avant reprit, et les carabiniers gagnèrent le col. Les deux compagnies du bataillon 42, à Grepon-Blanc et Tête-Termine durent évacuer leur position.

Au moment où l'artillerie de montagne, suivant les carabiniers 1, atteignait elle aussi le petit col, le directeur de la manœuvre fit interrompre l'exercice.

Les deux détachements reçurent l'ordre de regagner les mêmes emplacements de bivouac que la veille.

* * *

Le détachement rouge a battu en retraite mais il tient encore la ligne des cols. Le détachement blanc a l'ordre de forcer

cette ligne le 4 septembre. Il reçoit un renfort sous la forme d'un régiment de fanions, le régiment 3.

Le lieutenant-colonel Bourquin dispose sur trois colonnes :

Colonne de gauche : Carabiniers 1. Marche de Petit-Pré par Luy d'Août-Creux du Bouis sur le Faux-Col. A Luy d'Août, il détachera une compagnie par le sentier de Lousine sur Sorniot.

Colonne du centre : Carabiniers 2 en avant-garde, bataillons de fanions 7 et 8, le groupe d'artillerie de montagne. Attaquera le col de Fenestral.

Colonne de droite : Bataillon de fanions 9 gravira la Tita à Séry, pour prendre de flanc le défenseur de Fenestral.

Le terrain à franchir par cette colonne de droite était extrêmement difficile. Le bataillon n'arriva pas sur la Tita à Séry. Il prit par sa gauche avant d'arriver au sommet et finit par retomber sur les pentes en deçà du col.

A la colonne du centre, l'artillerie prit position en avant de Châtillon, ses deux batteries étagées, et se mit en devoir d'appuyer la marche en avant de l'infanterie. Celle-ci, soit le bataillon effectif 2 de carabiniers, envoya une compagnie, la compagnie genevoise, par les pentes nord du Six-Dédoz. Cette compagnie arrive à bonne distance de feu des défenseurs du col, mais dans des pierriers trop ardu à traverser par des soldats n'ayant pas l'expérience de la montagne. Elle dut se borner à prendre une position de feu sans avancer davantage.

A droite, la compagnie valaisanne fut d'abord plus heureuse. Elle prit par les rochers qui dominent au nord la Blettaz d'en Luey; mais au moment de déboucher sur le col, elle se heurta aux mitrailleurs de la défense qui la mirent hors de combat.

Le reste du détachement mena le combat de tirailleurs de front dans la combe.

Pendant ce temps, la colonne de gauche s'engageait dans les pierriers au sud du pic de Fenestral. Son commandant s'était fait précéder d'une patrouille d'officiers, disposant de huit fusils. Quand elle arriva dans la combe, au-dessous du col, cette patrouille reçut quelques coups de feu partis de la crête occupée par un poste de sous-officier, un caporal et sept hommes, huit fusils également.

Le chef de la patrouille blanche laissant six de ses soldats dans la combe, embusqués derrière des rochers, prit avec les deux autres par la gauche et gravit cette arête qui, sur la carte,

se dirige au Nord, à partir du Grand-Chavalard, pour prendre fin un peu au sud des lettres *es* de Fenestral. De là, on domine d'une vingtaine de mètres le col.

Une fois en possession de cette arête, la patrouille blanche ouvrit le feu et se mit à avancer. La patrouille rouge répondit jusqu'à extinction de cartouches. A ce moment les deux petits détachements étaient à 100 m. l'un de l'autre. La patrouille rouge battit en retraite.

Elle n'eut pas à reculer longtemps. Une compagnie du 12 arrivait pour occuper le col, qu'elle atteignit sans autre, un juge de camp ayant fait retirer la patrouille blanche. Il estima qu'à égalité de force, celle-ci ne fut pas arrivée au col, surtout dans le court temps qu'elle y mit. La compagnie l'aurait certainement devancée.

Quand donc les trois compagnies de carabiniers débouchèrent en vue du Faux-col, celui-ci était occupé dans toute sa largeur par trois sections du 12. La quatrième section avait pris position sur l'arête dont il a été question plus haut ; de là elle flanquait la combe de ses feux.

La compagnie de tête des carabiniers se déploya sur le front, au bas de la combe, à cinq à six cents mètres de distance et à cent à cent vingt mètres d'altitude au-dessous du col. Un peu après, les deux autres compagnies couronnaient un mamelon à 400 m. environ plus en arrière, exécutant ainsi, par-dessus celle de tête, des feux étagés.

Puis le mouvement en avant s'exécuta par bonds, les réserves serrant peu à peu sur la compagnie de tête, et la ligne se resserrant peu à peu sur son centre, dans le thalweg, au fur et à mesure de la montée. Au moment où le bataillon allait tenter l'assaut, un juge de camp intervint et arrêta le combat. Il estima les pertes subies par le bataillon trop considérables pour qu'il pût gagner la crête.

La compagnie de Lousine, à l'extrême gauche du détachement blanc, ne put passer non plus. Elle se heurta sur l'étroit passage à l'infanterie et aux mitrailleurs rouges, et ayant reconnu l'impossibilité de forcer la position, elle se retira hors d'atteinte du feu.

A la cessation de la manœuvre, ordre fut donné au détachement rouge de battre en retraite pour occuper la ligne des crêtes qui séparent le Creux-de-Dzéman de la Montagne de Fully.

Le détachement blanc retourna au Petit-Pré. Une de ses compagnies occupa en avant-poste le col de Fenestral. Le lieutenant-colonel Bourquin aurait voulu bivouaquer ce soir-là au Grand-Pré. Il ne le put. Sa colonne de ravitaillement en fut la cause.

Cette colonne avait eu du malheur. A l'origine, elle devait être formée des chevaux du train des deux bataillons. Mais quand on voulut les bâter, on s'aperçut que les bâts mis à la disposition du commandement par l'arsenal de Sion étaient des bâts de mulets. Il fallut télégraphier à la Section du matériel de guerre, à Berne, pour faire venir des bâts pour chevaux.

On parvint cependant à bâter tant bien que mal les plus minces des chevaux disponibles. Mais quand il fallut, avec les bâts chargés, les faire gravir les sentiers rocheux de la montagne, ce fut une autre chanson. Quelques-uns seulement, non sans chutes nombreuses, arrivèrent le 2 au soir, fort tard, au bivouac d'Ovronnaz.

Les bâts demandés à Berne ne pouvaient arriver à temps. Du reste, l'expérience avec les chevaux du train était concluante. Le lieutenant-colonel Bourquin fit en conséquence réquisitionner des mulets et des conducteurs civils. Le convoi aurait dû arriver au Petit-Pré le 3 au soir, apportant la ration du 4 au 5. Le temps était affreux ; la colonne de vivres n'arriva que le 4 au matin, après le départ de la troupe. Les conducteurs civils, pour la plupart propriétaires des mulets du convoi, refusèrent de pousser au delà du Petit-Pré. De là l'obligation pour le détachement de rétrograder encore une fois, après la manœuvre du 4, jusqu'en ce point.

* * *

Ces incidents exercèrent leur répercussion sur la manœuvre du lendemain. Le commandant du détachement blanc avait résolu de réunir tout son monde sur le col de Fenestral le 5 à 7 heures du matin. Depuis le Grand-Pré, c'eût été plus facile. Au Petit-Pré, où l'eau est rare, il fallut sonner la diane de nuit, pour partir en temps voulu. La pluie n'avait pas cessé de tomber depuis la veille au matin. Les sentiers étaient boueux et le rocher glissait. Bref, il était $7 \frac{1}{2}$ heures seulement lorsque le rassemblement commença sur le col. Une demi-heure plus tôt, le détachement eut pu descendre sur la montagne de



1. Les canons de 8.4 à Corgneules.



2. Le bivouac de Corgneules (à 2550 m.).
(Au fond, le col de Fenestral. A droite, plus haut, le Faux-Col.)

Fully sous la protection des brouillards. A $7\frac{1}{2}$ heures, un coup de vent dissipa les nues, juste pour démasquer le rassemblement aux vues du détachement rouge qui occupait la crête de Corgneules. La batterie de 8,4 cm. ouvrit son feu, auquel répondirent peu après, depuis le col de Fenestral, les deux batteries de montagne.

Comme la veille, le détachement Bourquin était renforcé du 3^e régiment de fanions. Un des bataillons de ce régiment, le 7, fut envoyé par le Faux-Col. Il commença son déploiement le long des pentes ouest du Grand-Chavalard au moment où le carabiniers 1 commençait le sien depuis le col de Fenestral. Aussitôt après, prolongeant l'avant-ligne du bataillon 1 à gauche, se déploya le bataillon 2.

Une compagnie du 1 avait été dirigée à l'extrême droite, direction le cirque de Grand-Coor pour, de là, longer les parois rocheuses du Six-Trembloz. Elle ne put trouver de passage et redescendit par le sentier qui conduit au bas de Fully.

Le déploiement des trois bataillons de première ligne se fit correctement. Le bataillon 7 ouvrit déjà son feu, sur la batterie de Corgneules, à la distance de 1600 m. Les autres bataillons attendirent d'être un peu plus rapprochés pour commencer le leur.

Peu à peu, toute la ligne avança dans le bas-fond. Le carabinier 1, à l'extrême droite, commença à gravir, en bon ordre, les pentes du Six-Trembloz. Le lieutenant-colonel Bourquin s'apprétait à faire doubler ses bataillons de fanions quand la manœuvre fut interrompue.

Tandis que les officiers des états-majors se rendaient à la critique, les bataillons se dirigèrent sur Sorniot pour leur grande halte et de là gagnèrent, dans la vallée du Rhône, leurs cantonnements du soir. Après leur avoir tenu rigueur depuis le 3 au matin, le soleil salua leur départ.

* * *

Avant d'entrer dans le détail de quelques-uns des mouvements que nous avons signalés, que l'on nous permette une remarque générale.

On dit volontiers que rien ne s'improvise à la guerre. C'est parfaitement vrai et l'on peut ajouter que, tout spécialement, la guerre de montagne ne s'improvise pas. Elle exige un entraînement spécial et une instruction spéciale. Si certains prin-

cipes tactiques sont les mêmes pour le combat en un terrain aussi accidenté qu'en terrain de plaine, leur application exige des formes, des apparences différentes, et ces formes, il faut les apprendre.

A ce point de vue, le premier contact des deux détachements au Greppon-Blanc, le 3 septembre, a mis en lumière les conclusions que l'on pourrait tirer de l'ensemble des manœuvres et qu'il était aisément prévisible. On a pu remarquer là, et dans les conditions les meilleures possibles, la différence entre une troupe exercée à la montagne et celle qui s'y trouve pour la première fois engagée. Les deux unités étaient de même importance, une compagnie de chaque côté; elles arrivaient dans la même formation de marche et sur le même terrain; enfin, elles s'aperçurent en même temps. Il y eut cependant autant de différence dans leur déploiement que si, sur la place d'exercice, nos soldats de quarante-cinq jours s'étaient trouvés en présence de recrues d'une semaine.

La première condition d'un passage rapide et correct à une formation de combat est une allure régulière et l'ordre dans la colonne de marche. Sur le terrain de montagne, la colonne de marche c'est la colonne par un. Le bataillon 12, instruit dans le rayon des forts de Saint-Maurice en vue du service de la place, est stylé à la pratique de cette colonne. Chaque homme emboîte exactement le pas au camarade qui le précède et la tête jamais ne modifie sa cadence. Quand donc il s'agit de déployer, chaque homme rompt sur la tête et la ligne de tirailleurs est formée sans à-coup, dans le minimum de temps nécessaire.

Les carabiniers, au contraire, ignorants du terrain où ils manœuvraient, conservaient mal et l'allure et l'ordre de la colonne. A la montée, la tête marchait lentement, pour, au replat, accentuer trop souvent son allure, sans attendre que le reste de la colonne eut de même gagné le chemin plat. De là des allongements de colonne et des à-coups fatigants. En outre, les hommes ne savaient pas rester exactement les uns derrière les autres; de là des essaims et une seconde cause d'irrégularité dans la marche, partant dans les déploiements. C'était simple manque d'expérience.

De même pour les chevaux. On a pu constater qu'il ne suffit pas, pour former un convoi de montagne, de dételer des chevaux de leurs fourgons et de remplacer leurs traits par des

bâts. L'homme de la plaine, avec un peu d'exercice et de volonté, peut sans grandes difficultés se former à la marche en montagne. La tâche est beaucoup plus délicate pour le cheval de plaine. Le sentier de chèvres est pour lui trop différent de la route carrossable ; il ne se laisse pas, d'un jour à l'autre, conduire de celle-ci sur celui-là.

Pour en revenir aux hommes, les manœuvres du massif de la Tête-Noire ont été un heureux complément des expériences de l'année passée dans la vallée d'Urseren. Là, nous avions vu, opposés aux troupes de la garnison, des bataillons non entraînés comme tels à la guerre alpine, mais formés en grande partie de montagnards ou d'hommes de la vallée faits aux courses de montagne. La facilité avec laquelle ceux-ci se mouvaient individuellement était frappante ; mais les mouvements d'ensemble marquaient moins d'aisance, et déjà nous avions relevé la différence entre ces unités et les troupes de forteresse.

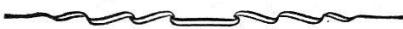
Cette année-ci, la différence s'est accentuée, parce que les carabiniers, dans leur presque totalité, n'ont pas même passé par ce stage des populations montagnardes qui les dresse, au moins individuellement, à la course en montagne. Ils n'avaient ni le dressage individuel des soldats du 88 et du 89, ni le dressage collectif des soldats du 12.

On a pu constater, néanmoins, par les progrès réalisés en quatre jours, qu'une troupe composée comme le sont les bataillons de carabiniers 1 et 2 est tout à fait susceptible d'être dressée à la guerre de montagne. Ce n'est ni la capacité de marche, ni la constitution physique, ni les qualités d'endurance qui manquent à ses hommes. C'est la pratique seulement.

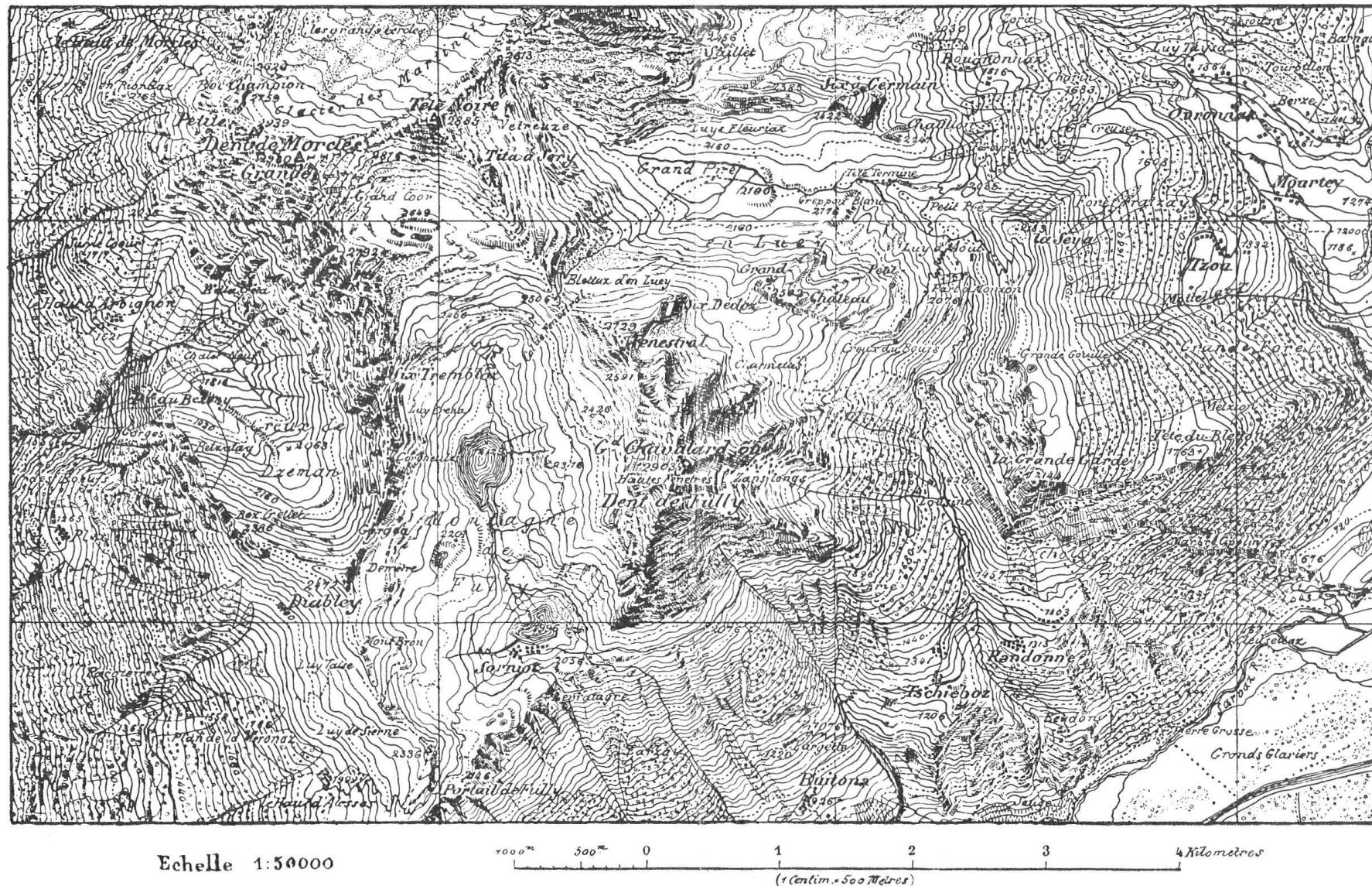
Et ce que nous disons des hommes, nous croyons pouvoir le dire de la plupart des officiers, à qui manque une connaissance suffisante de la montagne pour plier leurs unités aux mouvements tactiques les plus favorables.

Nous aurons l'occasion de développer ce second point dans un prochain article.

F. F.



Carte du terrain des manœuvres dans le massif de la Tête-Noire.



Reproduction de la carte Siegfried avec autorisation du Bureau topographique fédéral.